

# Carte nationale d'identité d'une personne mineure : première demande

## Pièces à fournir

Un formulaire de demande de carte d'identité **DE COULEUR ORANGE** est remis au guichet. Vous devez le remplir ;

## **FAIRE SIGNER AU RETOUR DES DOCUMENTS AVEC LE CACHE + EMPRUNTE**

*Pièces à fournir en fonction de la possession éventuelle d'un passeport*

Si l'enfant possède un passeport		Si l'enfant ne possède pas de passeport
Le passeport est valide	Le passeport est périmé	
2 photos d'identité identiques et conformes <a href="#">aux normes exigées</a>	2 photos d'identité identiques et conformes <a href="#">aux normes exigées</a>	2 photos d'identité identiques et conformes <a href="#">aux normes exigées</a>
Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie	Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie	Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
<a href="#">Justificatif de domicile</a> du parent : original + photocopie	<a href="#">Justificatif de domicile</a> du parent : original + photocopie	<a href="#">Justificatif de domicile</a> du parent : original + photocopie
Passeport de l'enfant : original + photocopie	Passeport <a href="#">biométrique ou électronique</a> périmé depuis moins de 5 ans	<a href="#">Acte de naissance</a> de l'enfant daté de <b>moins de 3 mois</b> (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original
	Si le passeport est plus ancien : <a href="#">Acte de naissance</a> de l'enfant daté de <b>moins de 3 mois</b> (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un <a href="#">justificatif de nationalité française</a> : original + photocopie
	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un <a href="#">justificatif de nationalité française</a> : original + photocopie	